



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA TRAVAILLANT CHEZ AIR CANADA AIR CANADA ROUGE ET SKY REGIONAL DEMANDE DE DÉCLARATION D'EMPLOYEUR UNIQUE MISE À JOUR

Chers confrères,
Chères consœurs,

Faisant suite au bulletin n° 24 du district des transports 140 publié le 4 mai dernier, les représentants du district 140 ont tenu une rencontre avec les membres du comité sur le transporteur à faibles coûts, notre conseiller juridique et le médiateur Vincent Ready le 12 mai et avec Air Canada à Vancouver dans l'après-midi du 12 mai ainsi que toute la journée du 13 mai. Les représentants du district des transports 140, les membres du comité sur le transporteur à faibles coûts et notre conseiller juridique se sont aussi rencontrés le 14 mai.

De plus, les 26 et 27 mai, les représentants du district 140 ont tenu une rencontre avec les membres du comité sur le transporteur à faibles coûts et notre conseiller juridique et, par la suite, avec Air Canada seulement.

En raison du caractère confidentiel de ce processus convenu entre les parties dans les différentes ordonnances du médiateur et le protocole d'entente conclu par voie de médiation, votre syndicat n'est actuellement pas en mesure de mettre les membres à jour quant aux points précis des discussions.

Les paramètres de ces discussions sont bien compris des deux parties et ont été communiqués clairement à nos membres dans tous les bulletins portant sur le processus de médiation du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) en ce qui a trait à la demande de déclaration d'employeur unique. Air Canada et ses partenaires régionaux affiliés poursuivent leur processus de transformation des coûts, énoncé publiquement. Par l'entremise de celui-ci, ils ont entrepris d'exprimer leurs préoccupations à l'AIMTA quant au fait que nos membres continuent d'effectuer du travail relevant du champ d'application de leur convention collective.

Comme il a été clairement et continuellement affirmé dans toutes nos communications, le maintien de la sécurité d'emploi à long terme de nos membres représente l'un des engagements de l'AIMTA. Le syndicat veille également à ce que les membres continuent à travailler chez Air Canada et tous ses partenaires régionaux affiliés et à faibles coûts dans des conditions justes et équitables.

L'AIMTA poursuit son évaluation de ce processus et de la marche à suivre dans le meilleur intérêt de ses membres.

Dès que nous en saurons davantage, nous vous le communiquerons.

Syndicalement,

Fred Hospes
Président-directeur général
District des transports 140, AIMTA

FHjmm



**BULLETIN N° 027 –
PUBLIÉ LE 1er JUIN 2015
VEUILLEZ PHOTOCOPIER,
AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)